



N° 4

CŒUR VERTOIS *avec* VINCENT BERNIER

URBANISME – ENVIRONNEMENT VOIRIE – CENTRE-BOURG – COMMERCE

Chères Vertoises, chers Vertois,

Aux côtés de mes collègues élus « Cœur Vertois », **je me bats depuis des années pour un développement raisonné et harmonieux** de Vert-le-Petit. Au lieu des 175 logements supplémentaires votés en 2023, **nous avons toujours privilégié une approche pragmatique : construire moins mais suffisamment pour répondre aux besoins** des Vertoises et des Vertois.

Nous devons corriger la trajectoire prise par notre commune : si nous atteignons les 3500 habitants, la loi nous obligera à construire davantage. Nous n'avons pas d'infrastructures pour accueillir autant de population : **il faudrait massivement investir et accueillir encore plus d'habitants pour faire face aux dépenses.** **Cette spirale changerait irrémédiablement le cadre de vie** auquel nous sommes tous attachés. Ce n'est pas ce que nous souhaitons pour notre village.

Pour la première fois, **un candidat aux élections vous propose que notre commune adhère au Parc naturel régional du Gâtinais français.** Ce sera pour nous un précieux atout pour **assurer un développement harmonieux** de notre village et **protéger nos espaces naturels.**

Mais il faudra faire plus pour **redonner un nouveau souffle à Vert-le-Petit** : l'arrêt du projet de centre-bourg nous permettra d'**améliorer la voirie** et d'**entretenir nos bâtiments.** **Nous lançons une étude de circulation** pour faciliter l'accès aux commerces tout en sécurisant les cheminements piétons. **Rien ne vous sera imposé : vous voterez pour la solution qui vous semblera la meilleure** pour le village. Vous serez ainsi au cœur du processus de décision.

Nous vous présenterons notre programme lors d'une **réunion publique le lundi 9 mars à 20h00 à la pizzeria, place de la Mairie.** Je vous y invite chaleureusement.

**RÉUNION
PUBLIQUE
9 MARS 20H00
À LA PIZZERIA,
PLACE DE LA
MAIRIE**

Faisons revivre notre village !
Vincent Bernier

UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Notre patrimoine naturel exceptionnel est l'une des richesses de notre commune. C'est un trésor inestimable que nous devons protéger.

Face à l'urbanisation massive, il n'y a pas de fatalité. Nous avons une **stratégie claire pour développer notre commune sans excès**, en répondant aux besoins des Vertoises et des Vertois tout en respectant l'environnement. Pour ce faire, **nous réorienterons la révision en cours du plan local d'urbanisme** afin de **fixer des règles de construction protectrices pour notre village**.

L'adhésion de notre commune au **Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF)** nous permettra d'**alléger la pression immobilière** tout en garantissant le **respect de notre cadre naturel**.

PROTÉGER ET ENTRETENIR NOTRE PATRIMOINE NATUREL

- **Adhérer au Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF).** Nous ferons les démarches pour devenir dans un premier temps une « commune associée » avant d'adhérer au parc. L'appartenance de notre commune au PNRGF sera un **puissant soutien à la lutte contre l'urbanisation** qui menace Vert-le-Petit : nous aurons **tous les outils pour préserver notre cadre de vie**.
- **Remettre en état nos étangs, sécuriser les endroits dangereux des berges et procéder à l'entretien du fond de vallée** (tailles douces des arbres, réparations de voirie)
- **Replanter des arbres aux étangs et consolider la digue** de l'Étang-Fleuri
- **Entretenir les chemins et sentiers communaux** (reboucher les nids-de-poule, retirer les herbes et les branchages obstruant le passage)

PRÉVENIR LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

- Installer des **caméras sur les lieux habituels de dépôts sauvages**
- Promouvoir l'installation d'une **application pour téléphone permettant de géolocaliser les déchets** en se promenant et d'en informer directement la mairie
- **Expérimenter le retour de petites poubelles dans le village et aux étangs** (privilégier la propreté et la commodité face à la logique financière de retrait des poubelles)
- Augmenter le nombre de **distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines**

AIDER À LA RÉNOVATION DES HABITATIONS EXISTANTES

- **Sauvegarder notre patrimoine bâti** par la mise en place d'un service d'information pour **accompagner les futurs Vertois qui souhaiteraient acquérir et rénover un bien existant**
- **Améliorer l'efficacité énergétique des logements** en informant sur les subventions pour les travaux de rénovation en collaboration avec le PNRGF et l'Agence nationale de l'habitat





LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Créé en 1999, le **Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF)** est **composé de 69 communes adhérentes** et définit dans sa charte 2011-2026 **trois axes stratégiques** :

- **Agir pour la préservation durable des richesses du territoire** (gérer la biodiversité, préserver la qualité des ressources en eau, améliorer la qualité de vie et les déplacements, préserver les ressources culturelles)
- **Mettre la solidarité et l'environnement au cœur de notre développement** (promouvoir la valeur culturelle des paysages, agir en faveur d'un urbanisme garant des équilibres environnementaux et humains, accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable)

- **Mobiliser pour un projet de territoire partagé et innovant** (sensibiliser et éduquer au territoire, au développement durable et solidaire, innover et coopérer avec d'autres territoires)

De nombreuses communes de la CCVE sont déjà adhérentes (Champcueil, Cerny, La Ferté-Alais, etc.). Grâce à l'adhésion de la commune d'Itteville cette année, **une de nos communes limitrophes sera membre du parc**, ce qui nous permettra de présenter à terme la candidature de Vert-le-Petit.

Fort de son succès, le **Parc a d'ores et déjà séduit 72 communes candidates** pour la nouvelle charte 2026-2041. Il sera notre **meilleur atout pour nous protéger de l'urbanisation** venue du nord.

DES RÈGLES D'URBANISME PROTECTRICES

- **Refuser le transfert à la CCVE de la compétence d'urbanisme** (PLU intercommunal) et lutter contre sa politique d'urbanisation
- **Refondre le plan local d'urbanisme (PLU) en concertation avec les Vertoises et les Vertois** puis **soumettre le résultat à leur approbation**
- **Supprimer la zone d'aménagement (OAP) « Pichot » du PLU** pour éviter la réalisation de constructions à côté des « Allées Vertoises »
- **Protéger les espaces naturels** dont l'existence est menacée par le PLU de 2017 et **rétablir le statut protégé des zones pour lesquelles ce statut a été retiré** (« bois des Hiboux »...).
- **Supprimer le projet de zone d'activité sur les parcelles privées du Bouchet** et sur la parcelle dite du « Petit Gallieni ».

PROMOUVOIR LA PRODUCTION LOCALE

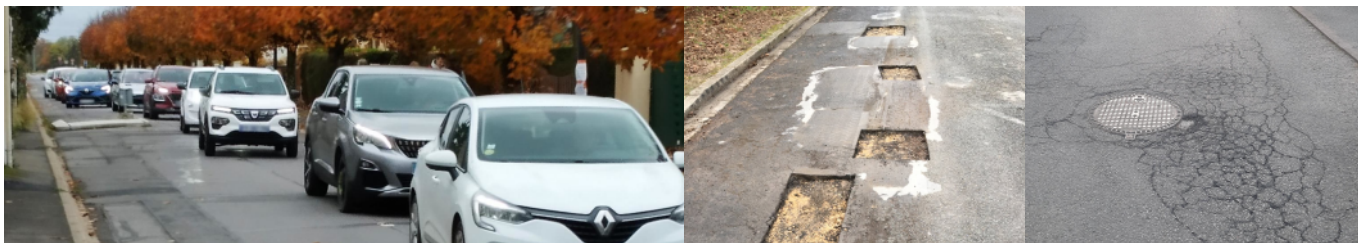
- Évaluer la mise en place d'un **automate de vente de produits locaux**
- **Augmenter la part de produits locaux et/ou d'agriculture bio à la cantine** dans le cadre du groupement de commande de la CCVE
- **Favoriser la création de potagers dans les parcelles délaissées du fond de vallée** en coordination avec le département
- **Fleurir correctement notre commune** et promouvoir un fleurissement raisonné de qualité
- **Installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments municipaux** qui s'y prêtent (centre technique municipal, etc.) et **renouveler le parc de véhicules municipaux en cohérence** avec la production d'énergie électrique



REPRENDRE EN MAIN LA VOIRIE ET LES INFRASTRUCTURES

La circulation de transit sature nos axes routiers et la CCVE continue sa fuite en avant : le 17 février, elle a voté la construction de 368 nouveaux logements par an sur son territoire, principalement au sud et à l'est de notre commune. **La saturation va donc considérablement s'aggraver. Vincent Bernier a été le seul conseiller communautaire de Vert-le-Petit à voter contre ce désastre.**

Dans notre village, nous devons **repenser notre plan de circulation** et **favoriser les solutions alternatives de mobilité**. **Notre voirie est très dégradée** et **nos bâtiments communaux sont dans un état préoccupant**. En tournant la page du projet de centre-bourg, **nous augmenterons le budget pour l'entretien et les réparations**, en cohérence avec le résultat de l'audit financier lancé dès notre arrivée.



REPENSER LE SCHÉMA DE CIRCULATION ET LUTTER CONTRE LA SATURATION DES ROUTES

- **Mener une étude de circulation indépendante sur l'ensemble du village** pour proposer des solutions adaptées aux attentes des habitants et au budget communal. Les solutions alternatives de mobilité et les itinéraires des bus seront pris en compte.
Les Vertoises et les Vertois seront appelés à se prononcer par un vote sur le résultat final afin qu'aucun habitant ne soit laissé de côté.
- **Lutter contre la circulation de transit le matin** (vidéo-verbalisation en cas de franchissement du feu rouge à l'entrée du village, aménagements de voirie)
- **Lancer un projet de réfection de voirie et de sécurisation des trottoirs de la rue du Général Leclerc** en tenant compte du choix des Vertois sur le schéma de circulation et de l'état des finances de la commune
- **Remédier aux incohérences de voirie** (signalisation, etc.) remontées par les Vertois
- **Supprimer les aménagements provisoires inesthétiques en les remplaçant par des aménagements définitifs** (par ex. les chicanes de la rue du Bouchet)

FAVORISER LA RÉALISATION DE VOIES DOUCES ET LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

- **Peser sur la CCVE pour la réalisation de liaisons douces** (cyclables, piétonnes) **vers la gare et le collège de Ballancourt**. Le passage dangereux sur le pont de l'Essonne doit être sécurisé. Cela bénéficiera aux usagers de la gare mais aussi aux **enfants qui pourront aller ou rentrer du collège à pied, en vélo ou en trottinette** même en l'absence de bus.
- Favoriser la diminution de la circulation en créant une **aire de covoiturage**
- **Proposer aux parents d'élèves la mise en place d'un pédibus** pour permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied en toute sécurité

ASSURER UN ENTRETIEN DÉCENT

- **Réparer les équipements en panne dans les locaux publics** (chauffage dans le bâtiment Colvert, ascenseur de la médiathèque, etc.)
- **Mener une vraie campagne de réparation des routes** et mieux entretenir les infrastructures et l'espace public (nettoyage des rues...)
- **Assurer un entretien décent du cimetière**, rénover les quelques tombes dont la commune est responsable
- **Améliorer la propreté et le fleurissement** de notre village

RÉINVESTIR DANS LES LOCAUX DES ÉCOLES

- En concertation avec les enseignants, **réaliser le projet d'ouverture des écoles vers l'arrière**. Le projet de parking et de transformation de l'ancien terrain de football sera abandonné. Les parkings des places de l'Église et de la Mairie seront maintenus. Les arbres seront conservés.
- Lancer un projet de **végétalisation d'une partie de la cour de l'école élémentaire** en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et le conseil municipal des enfants
- **Remettre aux normes les lieux d'accueil des enfants**, notamment le bâtiment Colvert

FAIRE REVIVRE LES COMMERCE ET LE CENTRE-BOURG

Autrefois plein de vie, le centre de notre village a perdu son attractivité. Une tendance qui s'est aggravée avec le départ de la poste et du distributeur de billets sur la place de la Mairie. C'est aujourd'hui une place déserte à laquelle il faut redonner vie.

Depuis la mise en sens unique de la rue du Général Leclerc, l'asphyxie financière menace nos commerçants, sans compter les nouveaux arrivants qui redoutent des travaux qui pourraient durer jusqu'en 2032 voire 2035 avec la fusion programmée de la place de la Mairie et de la place de l'Église...

Ces travaux de fusion des deux places n'auront pas lieu et le tabac sera conservé : nous allons revoir intégralement le projet de centre-bourg pour revenir à des dépenses raisonnables et sauver les commerces tout en sécurisant la circulation piétonne.



Nous sauverons nos commerces et redynamiserons la vie commerçante.

ENRAYER LE DÉCLIN DU CENTRE-BOURG

- Réhabiliter le bâtiment de la poste pour faire revivre une activité commerçante
- Rétablir un distributeur de billets dans le centre-ville pour soulager les personnes vulnérables et favoriser le retour de clients potentiels pour les commerces actuels
- Entreprendre des démarches pour créer une agence postale communale comme dans les communes voisines
- Valoriser les commerces, notamment ceux hors du bourg, en augmentant leur visibilité dans la commune (signalisation, etc.)

DYNAMISER LA VIE COMMERCIALE

- Moderniser et rendre plus visible l'annuaire des entreprises et services vertois
- Faire des réunions régulières avec les commerçants pour résoudre les difficultés rencontrées dans les domaines d'action de la commune
- Entretenir les locaux commerciaux communaux. Certains locaux doivent être mis aux normes, d'autres ne sont plus exploitables. En fonction des moyens de la commune, nous lancerons un chantier de rénovation à long terme.



ORDURES MÉNAGÈRES : POUR DES TARIFS PLUS JUSTES

En octobre 2021, suite au rapport accablant de la chambre régionale des comptes sur le syndicat de traitement des déchets (SIREDOM), la CCVE a décidé une très forte hausse des tarifs des ordures ménagères et une diminution drastique du rythme des levées.

Outre son coût extrêmement élevé, la redevance actuelle (REOMi) est inefficace pour la réduction des déchets et

injuste pour les habitants des communes rurales car ils financent indirectement les levées hebdomadaires de trois centres-bourgs (Mennecy, Ballancourt et La Ferté-Alais) qui payent le même prix pour les services alors que les foyers vertois voient leur bac vert (dit « OMr ») collecté uniquement toutes les deux semaines. Pourquoi les ménages vertois devraient-ils payer pour le confort des habitants des grosses communes ?

En tant que conseiller communautaire, Vincent Bernier est le seul élu de Vert-le-Petit à avoir défendu votre pouvoir d'achat à la CCVE, en s'opposant avec constance à ce que les foyers vertois assument la responsabilité financière de la mauvaise gestion des déchets. Il a inlassablement proposé une refonte de la structure de tarification de la REOMi afin de la rendre plus efficace et surtout plus juste.



RÉUNION PUBLIQUE DE FIN DE CAMPAGNE LUNDI 9 MARS À 20H00 À LA PIZZERIA, PLACE DE LA MAIRIE VENEZ NOMBREUX !



REGARDEZ NOS VIDÉOS DE CAMPAGNE !

Nous publions régulièrement des **vidéos** sur les différents thèmes qui nous tiennent à **cœur** : politique de l'enfance, environnement, urbanisme, sport...

Visualisez l'ensemble de ces films de campagne en scannant le **QR code** en bas de la page !

LES 15 ET 22 MARS, AVEC VINCENT BERNIER, FAISONS BATTRE NOTRE « CŒUR VERTOIS » !



Crédit photo couverture : Sabrina GODEMERT – Photos panorama Vert-le-Petit et ru de Misery : Denis MAZODIER
Imprimeur : Imprimerie Lefèvre – 16, rue Denis Papin – 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE – RCS Évry B 967 109 307
pour Vincent BERNIER / liste « Cœur Vertois » – VERT-LE-PETIT – Vu les candidats – Ne pas jeter sur la voie publique